

DÉFINITIONS, MODALITÉS ET CONDITIONS

Ces définitions, modalités et conditions s'appliquent à tous les animaux décrits dans ce catalogue, sauf indication contraire pour les taureaux d'un an décrits dans ce catalogue ou les génisses de remplacement décrites dans ce catalogue.

POIDS SPÉCIFIQUE AU DÉBUT DU CONTRÔLE	Le poids pris le 28 novembre 2020, après que les taureaux aient terminé la période d'ajustement normale et commencé le contrôle officiel. (Enregistré en livres)												
POIDS SPÉCIFIQUE APRÈS LE CONTRÔLE	Le poids à la fin du contrôle, c'est-à-dire le poids mesuré le 11 mars 2021. (Enregistré en livres)												
GMQ DURANT LE CONTRÔLE	Gain total pendant le contrôle divisé par 112 jours.												
INGESTION ALIMENTAIRE RÉSIDUELLE	<p>L'ingestion alimentaire résiduelle (IAR) est une mesure de l'efficacité alimentaire. Il s'agit de la différence entre l'apport alimentaire attendu de l'animal en fonction de son poids corporel et de son taux de croissance, et ce qu'il consomme réellement. Les animaux les plus efficaces mangent moins que prévu et ont un IAR négatif ou faible. Les animaux moins efficaces mangent plus que prévu et ont un IAR positif ou élevé.</p> <p>L'héritabilité de l'IAR est d'environ 40 % et est indépendante des autres caractéristiques de production. La sélection d'un IAR plus faible diminuera la consommation d'aliments sans avoir d'effets néfastes sur la croissance ou la taille de l'animal.</p>												
INDICE D'UN AN	<p>Le poids ajusté à un an exprimé en pourcentage du poids ajusté à un an de tous les taureaux contrôlés de cette race.</p> <p>EXEMPLE : Un indice de 115 indique que le taureau avait un poids à un an supérieur de 15 % à la moyenne de tous les taureaux de cette race.</p>												
TAUX DE GRAISSE MOYEN	La mesure ultrasonique de l'état d'engraissement en millimètres et donne une indication de l'état d'engraissement relatif des taureaux en vente La moyenne sur les taureaux EN VENTE est de 5,14 mm, les acheteurs peuvent donc comparer les taureaux à cette moyenne.												
TEST DE SEMENCE	Sauf s'ils sont désignés comme « différés », tous les taureaux en vente ont subi un test de semence et l'ont réussi.												
DIFFÉRÉS	Taureaux qui ont été recommandés pour une réévaluation de la semence après le test initial.												
SCORE DE FACILITÉ DE VÊLAGE	<p>Cote attribuée par l'éleveur pour indiquer la facilité de vêlage. La cote est indiquée par les lettres suivantes :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">U</td> <td style="text-align: center;">Sans assistance</td> <td style="text-align: center;">M</td> <td style="text-align: center;">Se présente mal</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E</td> <td style="text-align: center;">Tirage facile</td> <td style="text-align: center;">S</td> <td style="text-align: center;">Chirurgical</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">Tirage difficile</td> <td style="text-align: center;">V</td> <td style="text-align: center;">Tirage volontaire</td> </tr> </table>	U	Sans assistance	M	Se présente mal	E	Tirage facile	S	Chirurgical	H	Tirage difficile	V	Tirage volontaire
U	Sans assistance	M	Se présente mal										
E	Tirage facile	S	Chirurgical										
H	Tirage difficile	V	Tirage volontaire										
ZONE DES CÔTES (ou faux-filet)	<p>La zone des côtes donne une indication de la musculature générale de la carcasse. La zone des côtes est mesurée à l'aide d'une échographie en temps réel. Le « scan » est effectué sur le site de classement entre les 12e et 13e côtes. Lors du classement, la surface de faux-filet et l'état d'engraissement sont utilisés pour estimer le rendement en viande maigre.</p> <p>Faible = 10 po² et moins Moyen = 10,1 po² - 13,0 po² Élevé = 13,1 po² et plus</p>												
PERSILLAGE - % DE GRAISSE INTRAMUSCULAIRE	<p>Le persillage est une indication de la graisse intramusculaire. Le persillage est mesuré à l'aide d'une échographie en temps réel. Le « scan » est effectué sur le site de classement entre les 12e et 13e côtes. Le tableau suivant établit une corrélation entre le pourcentage de gras intramusculaire et le système de classement canadien.</p> <p>Simple A (A) = 1,0 - 3,9 Double A (AA) = 4,0 - 4,9 Triple A (AAA) = 5,0 - 7,9 Canada Prime = 8,0 - 11,0</p>												
ÉCART PRÉVU CHEZ LA DESCENDANCE (ÉPD)	Un ÉPD (Écart prévu chez la descendance) est un résultat moyen estimé pour un caractère particulier d'un animal. Ces caractères sont les suivants : poids à la naissance, facilité de vêlage, poids au sevrage, poids à l'âge d'un an et lait maternel. Les ÉPD ne sont pas des chiffres absolus ; ce sont des estimations basées sur des moyennes Les ÉPD sont basés sur les performances de l'animal et sur ses antécédents généalogiques, ainsi que sur ceux de son père, de son grand-père, de ses frères et sœurs et, bien sûr, de sa progéniture. II												

	faut garder à l'esprit que les ÉPD ne peuvent être utilisés que pour effectuer des comparaisons au sein d'une même race. Chaque race a ses propres valeurs moyennes pour chacun des ÉPD.
L'ÉPD du poids à la naissance	L'ÉPD du poids à la naissance d'un taureau indique la différence attendue dans le poids moyen à la naissance (en livres) de sa progéniture. Les valeurs positives signifient des poids à la naissance plus élevés que la moyenne pour cette race, tandis que les valeurs négatives signifient des poids à la naissance plus faibles.
L'ÉPD de la facilité de vêlage	est exprimé en pourcentage de naissances sans assistance, une valeur plus élevée indiquant une plus grande facilité de vêlage chez les génisses donnant naissance à leur premier veau. Il prédit la différence moyenne de facilité avec laquelle les veaux d'un taureau naîtront lorsqu'il est accouplé à des génisses primipares.
L'ÉPD du poids au sevrage	Un ÉPD du poids au sevrage indique la capacité du veau à grandir entre la naissance et le sevrage, exprimée en livres de gain.
L'ÉPD du poids à un an	Une valeur ÉPD du poids à un an montre la capacité de la progéniture d'un taureau à se développer de la naissance à l'âge d'un an, exprimée en livres de gain.
L'ÉPD du lait maternel	L'ÉPD du lait maternel est une valeur qui signifie la capacité de la taure d'un taureau à fournir du lait au veau et sa capacité de maternage, exprimée en livres de veau au moment du sevrage.
Comparaison inter-race (ABC - Across Breed Comparison)	Les comparaisons inter-race (ABC) estiment le mérite génétique spécifique d'un animal (exprimé dans les mêmes unités que les ÉPD).
Percentile inter-race (%ab)	Un classement en percentile de chaque caractère ABC où 100 est le meilleur classement possible (par exemple, le classement en %ab du poids à la naissance du taureau 1105 dans le fichier joint était de 86, ce qui suggère qu'il se classe dans les 14 % supérieurs pour le poids à la naissance au niveau de toutes les races).
Précision ABC (acc)	Présenté avec l'ABC pour mesurer la force de la relation entre la prédiction génétique (ABC) et la valeur réelle. Ce résultat est rapporté sur une échelle de 0 à 100, et plus l'« acc » s'approche de 100, plus l'ABC est fiable pour estimer le véritable mérite génétique d'un caractère donné.
Percentile au sein de la race (%wb)	Un classement en percentile des caractères ABC calculé au sein d'une race pour les animaux supérieurs à 7/8 d'une race - 100 est le meilleur classement possible (par exemple, le %wb du poids à la naissance pour le taureau 1105 dans votre pièce jointe est de 87, ce qui signifie qu'il se classe dans les 13 % supérieurs au sein de sa race pour le poids à la naissance).
RATION MIXTE TOTALE	Indique que les taureaux ont été nourris avec une ration mixte totale à base d'ensilage.

CONDITIONS DE VENTE

Taureaux d'un an - Si un taureau, après avoir atteint l'âge de 14 mois, ne s'avère pas reproducteur après avoir été utilisé pendant une période raisonnable sur des vaches connues pour être reproductrices, le problème sera signalé par écrit au consignateur qui aura alors le privilège de disposer d'une période raisonnable pour prouver que le taureau est reproducteur avant de rembourser le prix d'achat ou de procéder à un autre règlement satisfaisant pour l'acheteur. Pour être qualifié de reproducteur, un taureau doit être capable d'effectuer un accouplement naturel.

Taureaux d'un an - Le transport de tout animal retourné au consignateur est à la charge de l'expéditeur. Le service de vente agit uniquement en tant qu'agent et n'acceptera en aucun cas la responsabilité financière entre l'acheteur et le vendeur pour tout problème de santé, de reproduction ou autre qui pourrait survenir après la vente.

DÉCLARATIONS DU CONSIGNATEUR

Toutes les déclarations ont été rédigées par le consignateur. La MBTS ne confirme ni n'adopte ces déclarations.

ERREURS

Tous les efforts ont été faits pour décrire correctement chaque lot. Ni la direction de la MBTS ni les compilateurs de pedigrees ne sont responsables des erreurs qui pourraient se glisser dans le catalogue.

ANNONCES

Les annonces faites sur le stand de vente ont la priorité sur toute information imprimée.

ENCHÈRES

Chaque animal est promis à la vente absolue (sauf s'il est retiré pour un motif valable avant d'être mis en vente), mais le service de vente a le droit de fixer un prix plancher applicable à tous les animaux mis en vente et de rejeter toute enchère qu'elle juge déraisonnable. Chaque animal sera vendu au plus offrant.

LITIGES

En cas de litige, les enchères seront réouvertes entre les parties concernées. Si aucune autre enchère n'est faite, l'acheteur sera la personne dont le commissaire-priseur a accepté la dernière enchère. La décision du commissaire-priseur en la matière sera définitive.

PAIEMENT

En espèces, par chèque valable, par virement électronique, par Interac ou par carte de crédit (**des frais de traitement supplémentaires seront appliqués à tous les paiements par carte**). Le paiement est effectué au greffier. La vente et la cession des animaux ne seront effectuées que lorsque l'acheteur aura effectué un règlement satisfaisant.

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Taureaux d'un an - Tous les animaux admissibles à l'enregistrement ou à l'inscription sont enregistrés ou seront enregistrés dans le livre généalogique de l'association de la race concernée. Les certificats d'enregistrement transférés seront envoyés à l'acheteur de chaque animal de race pure. Tous les transferts seront effectués le jour de la vente à l'acheteur dûment enregistré. Génisses de relève - Seuls les animaux de race pure spécifiés sont admissibles à l'enregistrement. Les transferts de propriété sont la responsabilité du consignateur.

RISQUE

Tous les animaux sont au risque de l'acheteur dès qu'ils sont vendus.

ACCIDENTS

Ni le service de vente, ni le commissaire-priseur, ni les propriétaires des bovins ne seront en aucune façon responsables de l'état des installations ou du comportement des bovins vendus et déclinent toute responsabilité en cas d'accident corporel ou de perte matérielle.

FRAIS DE COMMISSION

Taureaux - Une commission de vente de 8,5 % et des frais de transfert seront facturés au vendeur et déduits de son paiement.

Génisses - Des frais fixes de 125 \$ seront facturés au vendeur et déduits de son paiement. Tout animal qui ne se vend pas à un prix plancher prédéterminé se verra facturer les frais de catalogage de l'animal.

VENTE GÉRÉE PAR : MARITIME BEEF TESTING SOCIETY

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES CONSTITUENT UN CONTRAT ENTRE L'ACHETEUR ET LE VENDEUR DE CHAQUE LOT.